DOJO RABASTENS *Club affilié à la FFJDA*

Tarifs 2024-2025

Téléphone : 06.83.82.67.71
Mail : dojo.rabastens@gmail.com
Site internet : dojo-rabastens.fr

Tous les cours sont assurés par nos professeurs diplômés d'état Sylvain LACHAUX et Karine FARASIN

Cotisations

Licence annuelle valable de septembre à septembre (Obligatoire)

Licence - assurance FFJDA	**41 €**

Cotisation trimestrielle

1 Eveil Judo *(Né en 2018 et 2019)*	**42 €**
1 Judoka	**53 €**
2 Judokas *(même famille)*	**84 €**
3 Judokas *(même famille)*	**108 €**
1 Eveil Judo + 1 Judoka	**76 €**
1 Eveil Judo + 2 Judokas	**98 €**

1er trimestre : Octobre, Novembre, Décembre
2eme trimestre : Janvier, Février, Mars
3eme trimestre : Avril, Mai, Juin

Le règlement des cotisations s'effectue par **3 chèques faits à l'inscription** et posés à la fin **de chaque trimestre**. Tout trimestre débuté est non remboursable.

Pièces à fournir pour l'inscription

- 1 certificat médical comportant la mention **"apte à la compétition"** ou le passeport FFJDA tamponé par le médecin avec la mention ou le questionnaire de santé complété.
- Le passeport de Judo est **obligatoire pour les compétitions officielles**, il est en vente au club au prix de 8€.
- La fiche d'inscription renseignée.
- La licence fédérale signée par un parent
- 1 photo d'identité
- Autorisation du droit à l'image complétée.
- Le règlement des cotisations (Chèques libellés à l'ordre du Dojo Rabastens)

Fonctionnement des cours de judo

La répartition des enfants est sous la responsabilité du professeur.
Les nouveaux judokas ont droit à 2 cours d'essai.
Les enfants sont encadrés pendant les cours de judo par le professeur et les responsables de l'association. En dehors de ces horaires, ils restent sous la responsabilité des parents.
Dans l'intérêt des enfants et pour conserver la qualité d'enseignement, il serait souhaitable de ne pas occuper le dojo durant les cours. Merci de votre compréhension.